

Extrait du journal Développement durable le journal

<http://www.developpementdurablelejournal.com>

## Insertion

# Acta Vista sur tous les fronts

- Journal - ECONOMIE -

*Date de mise en ligne : mardi 13 avril 2010*

*Fabienne Berthet*

### **Organisme associatif, Acta Vista s'engage dans la formation et la préparation à l'emploi via des chantiers d'insertion. Avec un terrain d'action privilégié, le parc national des Calanques.**

C'est sur le futur parc national des Calanques, site classé « patrimoine national », zone Natura 2000, qu'Acta Vista intervient depuis 2002 avec 3 chantiers d'insertion professionnelle. Le groupe Acta Vista est un organisme associatif, type loi 1901, composé de 6 associations réparties par secteurs géographiques en région PACA. Toutes s'engagent dans une action commune de formation individualisée et de préparation à l'emploi avec la mise en Suvre de chantiers d'insertion. Acta Vista rassemble 45 permanents et plus de 350 salariés en insertion professionnelle chaque année. Les chantiers d'insertion s'adressent aux publics demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RMI, jeunes de moins de 26 ans en situation d'exclusion sociale et professionnelle. Sur les domaines du Conservatoire du Littoral, se trouvent également 2 chantiers de 16 personnes en insertion professionnelle qui protègent et aménagent les secteurs de Port Miou, la Fontasse, les alentours de la Calanque d'EnVau et la presqu'île de Cassis. En effet, avec 1 million de visiteurs par an, ce site nécessite une attention particulière afin d'amener les usagers à le respecter tout en en profitant pleinement. Comment ça marche ? Les équipes aménagent les sentiers, entretiennent la flore (débroussaillage- dépressage- abattage - mise en protection d'espèces protégées-nettoyage...) permettant ainsi le maintien de la biodiversité locale et suscitant un bon usage du site par les promeneurs. En étroite collaboration avec le conservatoire du littoral, propriétaire des zones littorales concernées et co-financeur de l'opération, les travaux ont été réalisés sous la direction de l'ONF, missionné par le conservatoire du littoral pour la gestion technique de ces sites. Depuis 2002, plusieurs chantiers et ateliers d'insertion se sont ainsi succédés pour réaliser un ensemble de travaux sur la Commune de Cassis, sur les terrains appartenant au Conservatoire du Littoral. Chronologiquement, il s'agit des ouvrages réalisés au Parc Régis Vidal, au Cap Canaille, au tennis club des Gorguettes ainsi qu'à Port Miou, au sentier du Petit Prince depuis sa création, sur le Domaine de la Fontasse, qui se situe dans les calanques de Marseille sur un site naturel protégé appartenant au Conservatoire